

PERMANENCES ISTF

1^{er} Semestre 2025

L'ISTF vous propose sur rendez-vous, lors de ses permanences :

- Une écoute par un professionnel expérimenté
- Des entretiens personnalisés et confidentiels
- Un soutien technique concret
- Une remise de documentation

	PERPIGNAN	Mardi après-midi (14h-17h30) 14 janvier, 04 février, 04 mars, 01 avril, 13 mai et 03 juin	Maison d'accès au Droit 1bis Rue de la Savonnerie Place Carola 04.68.66.34.56
	PRADES	Mardi après-midi (14h-17h30) 21 janvier, 25 février, 18 mars, 22 avril, 20 mai et 10 juin	Au-dessus du CCAS 32 Rue Pasteur 04.68.66.34.56
	CERET	Jeudi après-midi (14h-17h30) 16 janvier, 06 février, 06 mars, 03 avril, 15 mai et 19 juin	Sous-Préfecture - Maison des Services Publics - Salle Marianne 6 boulevard Simon Battle 04.68.66.34.56
	RIVESALTES	Jeudi après-midi (14h-17h30) 23 janvier, 20 mars, 24 avril, 22 mai et 26 juin	Point d'Accès au Droit 22 avenue Gambetta 04.68.66.34.56
	ST LAURENT DE LA SALANQUE	Jeudi matin (9h-12h) 23 janvier, 13 février, 20 mars, 24 avril, 22 mai et 26 juin	Maison France Services 4 avenue de l'Amirauté 04.68.28.66.00
	ARGELES-SUR MER	Jeudi après-midi (14h-17h30) 30 janvier, 27 février, 27 mars, 10 avril, et 05 juin	CCAS – France Services 2 boulevard Hérriot 04.68.95.34.21

Rendez-vous au 04.68.64.73.91

**auprès du Service Information et Soutien aux Tuteurs Familiaux
ou aux numéros indiqués ci-dessus**